



**Le 12 mai 2021**

### TABLE DES MATIÈRES

#### NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

Mr. McKee

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### RÉFORME GOUVERNEMENTALE

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

### SOINS DE SANTÉ

M<sup>me</sup> Mitton

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Austin

L'hon. M. Holland

### RÉFORME GOUVERNEMENTALE

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

[Original]

### NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre a un historique de ne pas valoriser les employés de la fonction publique. Souvent, le premier ministre a montré qu'il n'a pas de respect pour le travail effectué par la fonction publique.

Je veux rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick que, lorsque le premier ministre était ministre des Finances, il n'avait pas été capable de négocier 27 différentes conventions collectives. Le premier ministre peut-il nous faire une mise à jour des négociations?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Monsieur le président, vous savez, nous vivons une période particulière ici, dans la province. J'ai déjà dit à maintes reprises que nous devons trouver de nouveaux moyens novateurs de faire les choses. Voilà la façon dont nous avons travaillé ensemble pour traverser la pandémie de COVID-19 et la façon dont nous travaillons actuellement dans la dernière ligne droite. J'accueille défavorablement l'observation selon laquelle je n'aurais pas valorisé le rôle de la fonction publique ni le rôle que jouent les gens pour faire progresser la province et la rendre meilleure que jamais.

Je sais que nous devons tenir des discussions difficiles sur la façon dont nous pouvons procéder autrement, mais il ne suffit pas simplement de signer les mêmes vieux contrats et de dire que nous continuerons de procéder comme nous l'avons toujours fait. Des défis se posent à nous dans tous les secteurs, surtout dans celui des soins de santé.

Voici où je veux en venir : Chaque discussion que nous avons doit maintenant porter sur un Nouveau-Brunswick meilleur, un Nouveau-Brunswick où nous pensons de façon novatrice et un Nouveau-Brunswick où nous participons tous à la réussite. Voilà le sujet des discussions à venir et des discussions concrètes liées à nos négociations.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre a parlé de la pandémie. Des employés des services publics ont fait des sacrifices et ont travaillé très, très fort afin de nous protéger tous — le personnel infirmier, les travailleurs sociaux, le personnel infirmier auxiliaire autorisé, le personnel des foyers de soins, les psychologues, le personnel enseignant, les travailleurs paramédicaux, les techniciens de laboratoire, les assistants en éducation et les professionnels de la santé mentale. Ces personnes ont déployé des efforts et ont en fait couru des risques à maintes reprises pendant la pandémie. Nous leur sommes reconnaissants de tout ce qu'elles ont fait.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Ce que nous entendons de la part du gouvernement et des parties prenantes, c'est que le premier ministre et le gouvernement actuel veulent remercier les travailleurs en leur disant : C'est à prendre ou à laisser, ou bien vous lancez une grève. Pouvez-vous faire le point sur ce que vous voulez vraiment accomplir à l'égard de ces importants professionnels?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, certaines choses ne changent jamais, et c'est ce que nous constatons ici. Le parti de l'opposition officielle, de l'autre côté de la Chambre, n'est pas novateur. Une occasion se présente, nous en sommes témoins, et les gens d'en face savent qu'il s'agit d'une occasion concrète. Ils savent que des défis exceptionnels se posent à chaque province.

La pandémie de COVID-19 nous a notamment menés à nous demander, essentiellement : Pouvons-nous nous en sortir sans devoir augmenter les taxes et les impôts et sans que le coût de la vie augmente ici au Nouveau-Brunswick? Pouvons-nous nous en tirer relativement mieux que d'autres provinces? Monsieur le président, nous sommes en bonne voie d'y arriver et c'est grâce aux très nombreuses personnes dont les efforts acharnés ont été couronnés de succès.

Il ne s'agit pas de ne pas dire : Je tiens à témoigner ma reconnaissance, je tiens à souligner le tout et je veux m'assurer que les salaires, la rémunération et les avantages sont concrets et appropriés. Nous sommes d'accord à tous ces égards, mais nous comprenons également que, ensemble, nous devons répondre sans détour aux défis qui se posent à nous et que, ensemble, nous devons tracer la voie pour la prochaine génération. Il ne suffit pas de simplement dire : Ah, eh bien, ne parlons que de l'argent et arrêtons-nous là. Nous avons de bonnes discussions à venir...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, lorsque nous entendons le premier ministre continuer à dire que nous devons travailler ensemble et trouver des solutions, il y a une chose que nous comprenons très bien de sa part : Les gens avec qui il travaille sont les banquiers de New York ainsi que ses anciens collègues de ses précédents employeurs. Je ne suis même pas certain qu'il travaille avec les membres de son caucus.

Je pense que le premier ministre devrait travailler avec toutes les personnes qui, pendant cette pandémie, ont effectué la recherche des contacts, pour vérifier qui avait été infecté ; avec toutes celles qui ont aidé les gens infectés dans nos foyers de soins de longue durée ; avec toutes les personnes qui ont dû aller travailler dans les hôpitaux, et avec tous les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

travailleurs des laboratoires qui ont fait des heures supplémentaires pour s'assurer de bien comprendre les échantillons qui leur ont été apportés.

[Traduction]

Pourquoi le premier ministre tient-il à limiter les augmentations de salaire à 3 % sur quatre ans, sans faire de concession, et à inciter les travailleurs à déclencher une grève s'ils le souhaitent?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je considère cette ancienne démarche consistant à se disputer dans tous les sens comme de l'alarmisme.

Monsieur le président, chaque gouvernement présente des consignes au sujet des salaires. Nos discussions ont porté sur les questions suivantes : Quelles sont les approches différentes qu'il nous faut adopter et quels sont les résultats différents qu'il nous faut obtenir afin de répondre aux exigences en matière de service que le public demande? Comment pouvons-nous y parvenir en faisant preuve de nouveauté et d'innovation?

Nous savons qu'il y a une pénurie de personnel infirmier. Nous savons qu'une telle pénurie touche tout le pays, et nous ne perdons pas de vue ce qui prévaut actuellement à l'hôpital Dumont ainsi que les enjeux en question. Ils sont réels, Monsieur le président. Il s'agit de problèmes sur lesquels on ne peut pas fermer les yeux et que l'on ne parviendra pas à résoudre avec une simple augmentation de 3 %, de 4 % ou de 5 %. Toutes les provinces sont logées à la même enseigne.

Je sais que la situation est difficile, parce qu'il ne faudrait s'attendre à rien d'autre qu'à des discussions superficielles, en général, de la part de l'opposition, mais je pense que nous devrions tenir de vraies discussions. Nous devons trouver de vraies solutions parce que nous voulons un véritable avenir pour notre province, Monsieur le président.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il est franchement regrettable que le premier ministre tienne des propos assez condescendants. Chaque fois que nous prenons la parole, c'est pour soulever de réelles difficultés que vivent les gens du Nouveau-Brunswick. Il aurait suffi de communiquer avec eux et de les consulter pour s'en rendre compte. Voilà la réalité. Vous savez, parmi ces gens, on trouve des enseignants et des assistants en éducation qui font de leur mieux depuis le début de la pandémie pour bien éduquer les enfants, des travailleurs d'établissements de soins de longue durée qui sont toujours à risque, mais qui se soucient des personnes âgées infectées et se présentent au travail chaque jour pour les aider, et des professionnels de la santé mentale, dont la population aura besoin plus que jamais après la pandémie. Vouloir imposer une augmentation de 3 % sur quatre ans — ce n'est pas une bonne approche de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

négociation. Il faut respecter les travailleurs. Il faut leur faire un ensemble de propositions convenables afin d'éviter une grève.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, au cours des 16 ou 17 derniers mois, pendant que nous travaillions ensemble dans le cadre du comité du Cabinet sur la COVID-19, il y avait une grande coopération entre collègues. Une telle coopération réunit les deux côtés de la Chambre, par l'entremise de notre caucus et autres. La seule question prioritaire était de savoir comment traverser la pandémie de la manière la plus sûre possible. Savez-vous ce qui a constitué un succès jusqu'à présent? Je dis « jusqu'à présent », parce que nous voyons presque le bout du tunnel et nous sommes optimistes même si tout peut basculer d'un moment à l'autre. Il est évident que la situation s'améliore de jour en jour et que les cas sont circonscrits.

Monsieur le président, nous avons réussi parce qu'il y avait un objectif commun. Nous devons maintenant nous concentrer sur les moyens d'améliorer les résultats en matière de soins de santé, de relever les défis liés au vieillissement de la population et de mettre davantage de services à la disposition des gens qui en ont besoin, au moment où ils en ont besoin et à l'endroit où ils en ont besoin. Ces questions doivent être abordées en termes concrets, dans le cadre de discussions réelles. Nous rencontrerons tous les professionnels. Je félicite chacun d'entre eux, comme l'a fait le chef de l'opposition, car de grands pas ont été faits grâce à leurs efforts, et ils continueront dans cette lancée.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre ne cesse de mentionner le comité multipartite sur la COVID-19. Je l'ai dit et je répète que j'ai participé au comité non pas pour appuyer le gouvernement que vous dirigez, mais pour travailler avec la Santé publique et la D<sup>re</sup> Russell afin de sauver des vies pendant cette pandémie.

Lorsque vous parlez de collaboration sur toute autre question, vous n'acceptez de collaborer que si cela va dans le sens de vos idéaux. Vous refusez de collaborer lorsque les suggestions émanent des autres personnes. C'est ainsi que se passent les choses dans la province actuellement, sous votre direction. J'apporterai ma collaboration pour toute question tant qu'elle permettra aux gens d'avoir des salaires décentes et concurrentiels, étant donné que nous perdons des membres du personnel infirmier très qualifiés ainsi que des personnes appartenant à d'autres professions sans exception. Nous sommes en concurrence avec d'autres régions. Pourquoi ne présentez-vous pas à ces professionnels un ensemble de propositions décentes pour qu'ils puissent rester au Nouveau-Brunswick, travailler au Nouveau-Brunswick et vivre au Nouveau-Brunswick?



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous nous trouvons devant un cas où... Nous devrions être en mesure de convenir que ce sont les résultats qui importent. Nous devrions être en mesure de nous entendre sur la question : Alors, que devrions-nous être en mesure d'accomplir en matière de soins de santé? Par exemple, chaque citoyen de cette province devrait-il avoir accès à des soins primaires? Je dirais que nous sommes du même avis à ce sujet — effectivement, tous les citoyens devraient y avoir accès. D'accord ; quels sont les moyens pour y parvenir alors? S'agit-il d'embaucher plus de médecins? Eh bien, notre province a presque atteint la moyenne par habitant des autres provinces. Alors où se trouvent les défis qui se posent à nous par rapport à cette question?

Ensuite, lorsque l'on examine les autres types d'accès aux soins, qu'il s'agisse de soins de longue durée, par exemple, pouvons-nous procéder autrement compte tenu des installations et du personnel disponibles? Pouvons-nous utiliser les ressources plus efficacement si nous mettons l'accent sur ce qui donnera de meilleurs résultats pour la province? Ensuite, nous nous demandons ce qui suit : Maintenant, comment assortir la rémunération aux résultats escomptés?

Malheureusement, Monsieur le président, il semble que les résultats importent peu pour les gens de l'opposition. Pour ces derniers, il semble que les résultats seront tout simplement déterminés par les sommes d'argent investies. Monsieur le président, cela n'a pas marché, alors il faut faire les deux. Nous devons lier les résultats aux salaires et faire preuve d'équité pour tout le monde, Monsieur le président.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[*Original*]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le résultat que nous cherchons ici, c'est d'éviter des grèves — éviter des grèves — dans des services extrêmement essentiels et pour lesquels des pressions continues sont exercées afin de recruter et de maintenir du personnel. Je parle des soins infirmiers, de l'enseignement, du travail dans les foyers de soins de longue durée et j'en passe. C'est ce que nous cherchons. Nous voulons éviter les grèves. La négociation que le premier ministre est en train de guider est plus ou moins inconnue ; elle n'existe pas. Il n'y a pas de négociation.

Le premier ministre dit : Prenez ceci, restez à la table et acceptez notre offre. Si les gens ne sont pas à la table, il les culpabilise. Monsieur le président, comment les gens peuvent-ils négocier avec un premier ministre qui a un historique et qui est entêté à vouloir imposer ses solutions?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est intéressant de voir le chef de l'opposition parler de négociations. Nous n'avons, en aucune étape des discussions, senti que le Parti libéral était ouvert à de véritables négociations sur cet enjeu, qui comporte deux dimensions : D'une part, comment pouvons-nous améliorer les résultats, et d'autre part, quelle somme convenable devons-nous verser pour y arriver? Donc, cet enjeu a toujours été traité de façon plutôt unidimensionnelle. C'est exactement ce que j'ai dit plus tôt : Si plus d'argent est investi, les choses iront mieux.

Ce que nous disons, c'est que, effectivement, nous savons que la province doit avoir une position concurrentielle. Nous voulons être concurrentiels par rapport à nos homologues de l'Atlantique. Il faut être concurrentiel. Nous le comprenons, Monsieur le président. Toutefois, il nous faut également trouver les moyens de fournir les services autrement. Au cours de la dernière année et demie, nous avons été témoins d'une grande collaboration entre Vitalité et Horizon. Comment peut-on poursuivre une telle collaboration? Comment peut-on continuer à accroître la valeur que les deux réseaux de santé apportent à l'ensemble de notre province et renforcer la collaboration — non pas de manière concurrentielle, mais en collaboration? D'énormes possibilités existent dans ce domaine. Monsieur le président, ces discussions portent sur une vue d'ensemble et pas seulement sur une affaire à traiter la semaine prochaine.

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, le premier ministre prendra la parole aujourd'hui au sujet de la prestation des services d'une manière différente. Cependant, cela remonte à l'époque où il soutenait son idéologie en 2010, lorsqu'il était ministre des Finances. Il n'a pas pu négocier de contrats à l'époque. Il ne s'agit que de compressions et de réductions de services. Il y a plus de 30 conventions collectives à négocier avec le gouvernement provincial, mais le premier ministre semble déterminé à être inflexible et peu disposé à négocier.

Nous sommes en pleine pandémie. Ce sont des travailleurs de première ligne. Un bon nombre d'entre eux ont été en première ligne et ont mis leur santé et celle de leur famille en jeu. Ils ont fait cela sans même avoir de contrat avec le gouvernement provincial. Ils sont de bonne foi, Monsieur le président, mais on ne sent pas le rôle du gouvernement provincial dans ces négociations. Le premier ministre s'engagera-t-il à traiter les travailleurs avec respect et à entamer des négociations de bonne foi avec eux?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'entreprendrais toute négociation de bonne foi en plus de cerner toutes les questions et de comprendre toutes les parties. De telles négociations doivent prendre en compte tous les enjeux, Monsieur le président. Il ne s'agit pas de discuter d'un aspect particulier. Alors que les parlementaires d'en face s'obstinent à dire qu'il ne s'agit que des salaires... Ils pensent que l'augmentation des



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

salaires règle tous les problèmes, Monsieur le président. Tout tourne autour de l'argent. On veut que le gouvernement augmente les subventions.

Dans le cadre des discussions sur les subventions et compte tenu de la baisse du nombre total de subventions, savez-vous, en revanche, ce qui est en hausse, Monsieur le président? C'est la somme totale des investissements du secteur privé. Depuis le début de la pandémie, la province connaît un flux d'investissements sans précédent. Les gens viennent au Nouveau-Brunswick pour y investir. Pourquoi donc? C'est parce que les investisseurs voient un gouvernement stable qui veille à l'intérêt des contribuables et encourage les gens en les aidant en ce qui concerne les formalités administratives afin qu'ils investissent dans la province. La même chose est valable lorsque nous tenons des discussions avec nos collègues de la province qui travaillent avec diligence. Ayons des discussions justes et raisonnables sur la façon dont nous collaborons pour le bien de notre province.

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, il ne s'agit pas d'argent. Il s'agit de respect. Il s'agit de prendre part aux négociations de façon respectable. Il s'agit d'écouter les préoccupations des travailleurs de manière active et d'en prendre acte en même temps. Le premier ministre et les gens du gouvernement préfèrent les poursuivre en justice, comme nous l'avons vu au cours des deux dernières années en ce qui concerne les travailleurs des foyers de soins. Les négociations de cinq unités sont maintenant dans l'impasse.

Monsieur le président, le premier ministre est connu pour son intransigeance, et on le constate évidemment dans les négociations actuelles. Les syndicats sont frustrés. Les négociateurs se heurtent à la position intransigeante d'un gouvernement qui préfère quitter la table de négociation plutôt que de faire une contre-offre raisonnable. C'est ce qu'ils veulent, Monsieur le président, une contre-offre raisonnable.

Le premier ministre cessera-t-il de s'ingérer dans le processus et laissera-t-il les négociateurs du gouvernement prendre une décision autonome sans se faire dicter les choses par le Cabinet du premier ministre?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le député d'en face laisse entendre que j'ai participé à toutes les discussions et à toutes les négociations qui ont eu lieu au cours des trois ou quatre dernières années. Cela n'est pas le cas. Or, cela a peut-être été le cas dans le passé, lorsque les négociations se terminaient simplement au Cabinet du premier ministre. Je me rends compte que, à un moment donné, cela pourrait arriver si les négociations se trouvaient dans l'impasse.

Cependant, Monsieur le président, je continuerai de soutenir que les discussions que nous avons doivent être réelles et refléter les défis avec lesquels notre province est aux prises. Comme nous ne pouvons pas aller ailleurs pour trouver des ressources humaines, nous sommes conscients du rôle précieux que jouent les gens de la province. Nous devons

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

décider comment combiner et harmoniser les deux objectifs, à savoir améliorer la qualité de service pour les habitants de la province et améliorer les niveaux de salaires. C'est notre but, et nous continuerons à le poursuivre. Les discussions se feront selon une approche équilibrée ayant pour but l'amélioration des niveaux de rendement, ce qui est nécessaire, et le versement d'une rémunération convenable, ce qui est également nécessaire.

[Original]

**Mr. McKee** (Moncton Centre, L): Monsieur le président, le premier ministre se lève aujourd'hui pour dire qu'il ne s'implique pas dans les négociations, mais rappelons-nous que, quand Alcool NB a négocié un contrat, le dossier est revenu à la table du premier ministre et du Cabinet, qui ont annulé un contrat qui avait été bel et bien négocié.

Nous sommes en plein milieu d'une pénurie de personnel infirmier, ce qui a forcé la fermeture temporaire des services hospitaliers. La ministre de la Santé parle de recruter et de maintenir le personnel infirmier, mais rappelons-nous aussi que le personnel infirmier autorisé et le personnel infirmier auxiliaire autorisé sont tous les deux sans contrats depuis 2018 et 2019. Nous voyons les réacheminements à partir de la salle d'urgence de l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont. Nous voyons des quarts de travail de 36 heures pour le personnel infirmier. Les médecins doivent faire le travail du personnel infirmier, Monsieur le président. Quand le premier ministre reconnaîtra-t-il que son inflexibilité dans les négociations contractuelles et son refus de payer au personnel infirmier un salaire équitable...

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Encore une fois, le député d'en face a du mal à comprendre. Le gouvernement a toujours présenté des consignes au sujet des salaires. Je dirais que cela a même été fait pendant le mandat de l'ancien gouvernement libéral, car c'est assez courant. Cela devient problématique si un groupe ou un autre indique qu'il n'observera pas les consignes, ce qui est déjà arrivé. Je précise toutefois que les gouvernements qui se sont succédé depuis des années ont procédé ainsi.

En ce qui concerne le cas en question, Monsieur le président, nous envisageons les façons de surmonter ensemble les défis, et il s'agira d'efforts concertés. Quand je dis que je ne participe pas directement aux discussions, je veux dire que je n'ai pas été présent à la table de négociation avec mes collègues tout au long du processus. Nous discutons toutefois des questions sur lesquelles nous devons nous pencher. J'ai parlé de soins primaires ici il y a quelques minutes, en ce qui concerne l'accès universel à un médecin. Nous parlons des soins infirmiers. Si vous examinez les plus récents résultats en matière de soins infirmiers, vous verrez que, au cours des deux ou trois dernières années, des efforts concertés ont été

## Questions orales

déployés pour recruter davantage de personnel infirmier, et les résultats actuels sont largement supérieurs à ceux des cinq années précédentes.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

### RÉFORME GOUVERNEMENTALE

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale se vante depuis des mois qu'il se promène partout dans la province pour rencontrer des élus afin de discuter de la réforme municipale. Combien de fois s'est-il levé à la Chambre pour faire une mise à jour sur le kilométrage de sa voiture? Malgré toutes ces rencontres, il semble avoir oublié une tranche de la population : Tous ceux et celles qui ne sont pas des élus, ce qui, selon moi, doit représenter plus de 99 % de la population.

Donc, quelle est la solution du ministre pour encourager la participation citoyenne? Une consultation publique provinciale pour discuter de structures et de finances et une autre pour discuter de la collaboration régionale et de l'aménagement du territoire.

Monsieur le président, la direction que va prendre la réforme municipale en est une qui aura une incidence majeure sur les gens de la province. Alors, ma question est simple : Pourquoi le ministre se contente-t-il d'une séance publique seulement?

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Ce matin, je crois que le député de Tracadie-Sheila a mal lu le communiqué de presse sur la gouvernance locale. Comme vous le savez, nous faisons 22 consultations avec la population. Au cours des huit derniers mois, nous avons conduit au-delà de 100 réunions virtuelles avec les DSL et les municipalités. On vient juste d'annoncer 22 consultations qui auront lieu dans les prochaines semaines. La semaine prochaine, il y aura 4 consultations qui se tiendront de 18 h 30 à 20 h 30. Donc, j'invite la population du Nouveau-Brunswick à parler sur la gouvernance locale.

En plus, nous allons rencontrer 12 CSR, incluant les nouveaux élus dans les municipalités. Nous parlons avec les gens et nous voulons nous assurer que tout le monde nous entend et a accès à ces rencontres. À l'inverse du gouvernement libéral, nous écoutons les gens. Merci beaucoup, Monsieur le président.

## Questions orales

[Traduction]

### SOINS DE SANTÉ

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Les consultations relatives aux soins de santé sont terminées. Nous nous demandons maintenant tous ce qui est à venir. Des membres des collectivités, des patients et des travailleurs de la santé ont donné leur avis sur les pénuries de personnel, l'accès aux soins primaires, l'accès aux soins de santé mentale, la prévention et le mieux-être, les préoccupations liées aux déplacements aux fins de consultations médicales et de nombreuses autres questions liées à nos systèmes de santé. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir ce qui est à venir. Quel est le plan du gouvernement pour améliorer les soins de santé afin que le système fonctionne pour tous les gens du Nouveau-Brunswick?

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, je vous prie.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : En tant que législateurs représentant les gens de nos circonscriptions, nous devons avoir la possibilité de voir des ébauches ou des plans ce mois-ci afin que nous puissions poser des questions en juin, avant que la Chambre ne soit ajournée jusqu'en novembre. La ministre de la Santé peut-elle présenter clairement ce qui est à venir?

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante de la question. Comme je crois l'avoir déjà indiqué lors de la majorité de mes séances — certainement lors de mes séances de consultation publique auprès des collectivités —, nous devons maintenant faire la synthèse de l'information et des idées que nous avons reçues, je le souligne, au cours de 49 séances. La pandémie de COVID-19 nous a notamment donné l'occasion d'utiliser des moyens technologiques. Je ne suis pas certaine que nous aurions pu tenir 49 réunions en personne dans des collectivités, mais nous l'avons fait virtuellement. Tout le monde a participé activement, et nous avons discuté avec plus de 1 800 personnes, notamment des parties prenantes, des membres des collectivités et des membres locaux du corps médical. Aucun autre ministre n'avait encore réalisé des consultations d'une telle envergure, et j'en suis très, très fière, Monsieur le président.

Les prochaines étapes consistent à faire la synthèse de l'information et à établir un plan que nous présenterons au gouvernement aux fins d'approbation, puis que nous présenterons aux RRS. Eh bien, voilà qui résume tout. J'espère accomplir cela d'ici à la fin juin. Voilà notre objectif.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Malheureusement, en raison de l'échéance indiquée, lorsque le plan sera publié, la Chambre

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

aura déjà été ajournée et les parlementaires n'auront pas eu la possibilité de poser des questions.

[Original]

Monsieur le président, les salles d'urgence de Sackville et de Moncton ont été temporairement fermées en raison d'une pénurie de personnel infirmier. Je reprends ce que le Dr Cormier, du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, a déclaré à la radio. L'accès aux soins de santé est déjà difficile. La fermeture de ces urgences peut avoir des répercussions négatives sur les patients. Le personnel infirmier et les autres travailleurs de la santé s'épuisent. Les gouvernements successifs ont laissé la pénurie de personnel infirmier se développer et atteindre un point de rupture.

C'est la Journée internationale des infirmières, alors j'espère que, aujourd'hui, la ministre aura de bonnes nouvelles pour le personnel infirmier. La ministre de la Santé peut-elle dire quelles mesures concrètes et urgentes elle compte prendre pour résoudre ce problème?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Le préambule comportait beaucoup d'éléments, Monsieur le président ; par conséquent, j'espère que je répondrai à l'essentiel de la question. Vous savez, nous sommes sensibles à l'apport quotidien des infirmières. Je pense qu'elles constituent le plus grand groupe d'employés du secteur des soins de santé de la province ; alors, nous les rencontrons pour discuter. Nous avons d'ailleurs prévu une réunion avec elles aujourd'hui.

La crise... Je suis désolée. La pénurie de personnel infirmier est certainement un problème de longue date. Je peux en fait prendre un moment pour répondre à une question posée hier par le chef de l'Alliance des gens, à savoir combien d'infirmières ont quitté leur poste. Au cours de l'année écoulée, 77 infirmières ont quitté Horizon ou Vitalité d'une manière ou d'une autre, Monsieur le président. Toutefois, nous avons réellement enregistré des gains positifs à cet égard, et je peux certainement fournir de plus amples renseignements.

## INDUSTRIE FORESTIÈRE

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, notre province traverse une crise dans l'industrie du bois de construction et du bois ouvré. Le prix du bois d'oeuvre a grimpé en flèche, ce qui a une incidence négative sur les propriétaires de maison et les entrepreneurs. Je comprends parfaitement que les problèmes d'approvisionnement et les coûts de l'inflation ne sont pas propres au Nouveau-Brunswick. Ce qui fait la particularité de notre province, lorsque l'on parle du bois d'oeuvre, c'est que nous savons qu'elle exporte une énorme quantité de bois provenant des terres de la Couronne. Je crois que le problème actuel doit être considéré comme une occasion de montrer au reste du pays que les gens du Nouveau-Brunswick sont ingénieux et capables de trouver des



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

moyens d'atténuer les effets liés aux tendances mondiales. C'est l'occasion de faire preuve de créativité et d'élaborer des solutions locales adaptées à ce problème.

Le premier ministre a abordé la question relative aux personnes qui viennent s'installer au Nouveau-Brunswick. Malheureusement, certaines de ces personnes finissent par plier bagage, faute de logement. Monsieur le président, le premier ministre peut-il nous dire ce qu'il fait pour régler le problème actuel d'approvisionnement en bois d'oeuvre au Nouveau-Brunswick? Le gouvernement actuel a-t-il l'intention de réunir les parties prenantes afin de trouver une solution pour atténuer le problème d'approvisionnement en bois d'oeuvre?

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je vous remercie beaucoup de la question. Je vais tout passer en revue, en peu de temps, autant que possible. Dans la déclaration que le député d'en face a faite plus tôt, il a parlé d'une politique visant à vendre d'abord les produits au Nouveau-Brunswick. Il fallait que je l'entende le répéter, parce que la suggestion voulant qu'une compagnie privée se fasse dicter, par le gouvernement, le lieu d'écoulement de ses produits dans le secteur privé semble semer la confusion. En fait, si le député d'en face entendait une telle déclaration au sujet de n'importe quelle autre industrie, sauf l'industrie forestière, il s'indignerait de voir le gouvernement aller trop loin.

Or, la vérité est qu'il y a eu beaucoup de discussions sur le sujet. Nous nous assurerons... Je disais la semaine dernière que, dans l'éventualité où nous devrions examiner les taux de redevance, aucun problème ne se poserait. Toutefois, il ne s'agirait pas d'une réaction irréfléchie. Nous prendrions en considération les ramifications des prix plus élevés et, encore mieux, celles des prix plus bas, afin de ne pas nous retrouver en concurrence avec le secteur des boisés privés...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

## RÉFORME GOUVERNEMENTALE

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Le ministre a dit quelque chose de très intéressant, il y a quelques semaines, au sujet de la mise en œuvre de la réforme municipale. Il a dit aux médias qu'il était ouvert à un modèle de réforme qui serait adapté aux différentes régions de la province.

Je ne crois pas que le ministre est conscient du fait qu'il se contredit avec cet énoncé. D'une part, il véhicule le message que les principes de Chances égales pour tous seront au cœur de la démarche et qu'ils sont non-négociables. D'autre part, il tente de faire plaisir à tout le monde en leur donnant l'espace et la permission de mouler la réforme comme ils l'entendent. Je crains que, avec une telle approche, Monsieur le président, nous allons



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

revenir à l'époque d'avant Louis J. Robichaud, où c'est chaque région pour soi, et vive les inégalités.

Le ministre peut-il préciser son plan et expliquer pourquoi il a dit une telle chose publiquement, avant même la fin de ses fameuses consultations publiques? Merci.

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, je peux garantir au député de Tracadie-Sheila que je suis fier de faire des consultations. Moi, je parle aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons savoir ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick. C'est pour cette raison que nous avons entamé un processus robuste.

Le 19 janvier, nous avons entamé la réforme de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick. Le 6 avril, nous avons lancé le livre vert. Avec le livre vert, nous travaillons à quatre piliers : la structure, l'imposition, la collaboration régionale et certainement les services d'aménagement. Nous travaillons à ce genre d'éléments. C'est pour cette raison que nous avons tenu au-delà de 100 séances de consultation. Il y en aura 22 autres au cours des prochaines semaines. Il y a des comités de travail pour les quatre piliers.

Donc, Monsieur le président, nous sommes là pour travailler avec les gens. Nous sommes certainement là pour écouter les gens. Voilà la différence entre notre gouvernement et l'opposition : Nous écoutons les gens et nous parlons aux gens.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, le ministre a dit qu'il y avait 28 séances de consultation. J'ai compté, non pas 28 séances, mais bien 16. Je pense que le ministre ajoute peut-être les rencontres qu'il organise pour sa campagne à la direction au nombre de séances de consultation publique.

Monsieur le président, à vrai dire, pour les consultations publiques — non pas les consultations avec les élus, mais bien les consultations publiques —, il y a une séance en français et une en anglais pour parler de structure et des finances, ainsi qu'une autre pour parler de la collaboration régionale et de l'aménagement du territoire. Il y en a une dans chaque langue. C'est tout pour l'ensemble de la province. Évidemment, il s'agit d'une décision importante sur la réforme municipale, et le ministre se vante de parcourir la province et de rencontrer tout le monde. La vérité, c'est que le processus est très limité pour ce qui est du nombre de personnes qui peuvent vraiment donner leur avis sur la réforme municipale.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

Alors, ma question pour le ministre est la suivante : Comment peut-il garantir que la voix de ceux et celles qui sont inquiets par rapport aux changements sera entendue à la table décisionnelle?

[Traduction]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, je pense que le député de Tracadie n'était pas très bon en mathématiques lorsqu'il était à l'école. La seule direction dont nous parlons à l'heure actuelle, c'est celle du Parti libéral. Je peux vous dire que Shediac est en tête de liste. Devinez quoi : Vous ne figurez même pas sur cette liste. Voilà tout ce que j'ai à dire à cet égard.

Je peux vous dire tout de suite que nous parlons bel et bien avec les gens du Nouveau-Brunswick. Hier soir, la ministre de Sussex, qui est parmi les ministres qui travaillent le plus fort, et moi avons rencontré les gens des DSL de Sussex et de St. Martins. La semaine dernière, le député de Carleton-York, le ministre de l'Éducation et moi-même étions ensemble pour parler aux gens de la Mactaquac Country Chamber of Commerce. Nous parlons aux gens. Voilà la différence entre nous et vous autres. Nous parlons vraiment aux gens. Lorsque nous parlons des budgets...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Lorsque nous parlons des budgets...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : La différence, c'est que nous n'irons pas au guichet automatique pour appuyer à répétition sur le bouton « dépenser ».

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.